

**PROCES VERBAL DE VALIDATION N°005/OR/DG/DMIR/2016 SUIVANT L'APPEL
D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RN1,
TRONCON MBUJI-MAYI -KANANGA (183 KM) PAR LA COMMISSION DE
PASSATION DES MARCHES.**

I. PREAMBULE

L'an deux mille seize, le treizième jour du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés de l'Office des Routes, en l'absence du Directeur Général empêché, il s'est tenu dans la salle des réunions « Jean Baudoin » de l'Office des Routes, une séance de la Commission de Passation des Marchés, pour la validation du rapport de la Sous Commission d'analyse relatif aux travaux de réhabilitation de la RN1, tronçon Mbuji Mayi-Kananga (183 km) dans les Provinces du Kasai Oriental et du Kasai Central.

II. ETAIENT PRESENTS :

- Mr. **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés, Président de la séance, en l'absence du Directeur Général empêché ;
- Mme **Hélène SEKO MFUNDU**, Chef de Service DCH/DPC, représentant le Directeur, Chef du Département des Ponts et Chaussées, Membre ;
- Mr. **Léonard SUPERE MONE-VUENG**, Directeur des Chaussées, membre ;
- Mr. **Célestin EKOTO LOLEKE**, Chef de Division Etudes, Fiscalités et assurance, représentant le Directeur des affaires juridiques, membre ;
- Mr. **Delphin MATONDO**, Chef de Service Comptabilité et Budget, représentant le Directeur, Chef du Département des Finances, empêché, membre ;
- Mr **NSIMBA DIA SAFU**, Chef de Division Chaussées, Président de la Sous Commission d'analyse ;
- Mme **Flore M'VUEMBA MALOMBA**, Chef de Service /DMA, appui au Secrétariat de la Commission.

III. ODRE DU JOUR

- A l'ordre du jour était inscrit un seul point, à savoir, la validation du rapport de la Sous Commission relative aux travaux de réhabilitation de la RN1, tronçon Mbuji Mayi-Kananga (183 km), dans les Provinces du Kasai Oriental et du Kasai Central.

IV. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Le Président de la séance a ouvert celle-ci à 11h10', après avoir vérifié que le quorum est atteint. Il a rappelé l'historique de ce marché et l'objet de la présente



session de la Commission de Passation des Marchés. Il a fait savoir que ce marché a été analysé sous deux modes à savoir : l'analyse suivant la procédure initiale où c'est l'autorité contractante qui finance l'intégralité du projet et le second c'est suivant le préfinancement du projet par les entreprises. Ce financement se présente de deux manières à savoir : le financement total par l'Administration et le financement par les deux parties (l'Administration et les Entreprises, à raison de 60% pour la première et 40 % pour les entreprises).

Ce marché comprend deux lots à savoir :

- Lot 1: Mbuji Mayi –Lac Mukamba (93 km) ;
- Lot 2: Kananga-Lac Mukamba (90km).

Ensuite, la parole a été accordée au Président de la Sous Commission d'Analyse pour présenter l'économie de son rapport.

Ce dernier a présenté le rapport de la Sous Commission en soulignant les grandes lignes suivantes:

- Dix (10) Entreprises ont été consultées. Il s'agit de :

- CREC 7;
- CREC 8;
- SINOHYDRO;
- CGCD;
- MW.AFRITEC;
- MALTA FORREST;
- ADI CONSTRUCT;
- CSM;
- AARON SEFU; et
- SZTC.

- Sur les dix entreprises invitées à soumissionner, sept ont manifesté leur intérêt en achetant le Dossier d'Appel d'Offres, en participant à la réunion préparatoire des offres et à la visite de terrain. Il s'agit de :

- CREC 7;
- CREC 8;
- SINOHYDRO;
- CGCD;
- MALTA FORREST;
- AARON SEFU; et
- SZTC.

- De ces sept entreprises, quatre ont déposé leurs offres à la date et à l'heure fixée. Il s'agit de:

- CREC 7;
- CREC 8;
- CGCD; et
- SZTC.

[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]

- **Analyse des offres**

La sous commission d'analyse a eu à analyser les offres suivant deux modes de financement.

A. Suivant le mode de financement total par l'Administration :

Toutes les quatre entreprises ont fourni la garantie de soumission et ont été retenues pour examen détaillé.

❖ **LOT 1**

- 1) L'analyse des offres a été réalisée en deux étapes à savoir l'examen préliminaire (vérification des documents constitutifs) et l'examen détaillé des offres, (la vérification de la conformité aux spécifications techniques, la vérification des opérations arithmétiques et la vérification des prix des offres et du délai d'exécution des travaux) et la proposition d'attribution du marché.
 - A l'issue de l'examen préliminaire, toutes les entreprises ont été retenues pour l'examen détaillé.
 - Après vérification des documents administratifs et constitutifs, les entreprises ont fourni l'essentiel des documents exigés dans le DAO et ont été retenues pour l'examen détaillé.
- 2) Après vérification arithmétique, des erreurs ont été décelées par la Sous Commission dans le détail quantitatif et estimatif de CGCD au poste 400 du devis (chaussée). Le total général du montant lu publiquement était de **4.902.957,18 \$**. Après correction de l'erreur, le montant de l'offre passe à **6.792.470,32 \$**, soit un écart positif de **1.889.513,14 \$**.

Quant à la vérification de la conformité aux spécifications techniques, du délai d'exécution des travaux et à la vérification à posteriori des capacités à exécuter le marché, les Entreprises sont conformes.

De ce fait après vérification post qualification de l'offre jugée la plus avantageuse est celle de l'Entreprise **CGCD** pour un montant de **6.792.470,32 \$**.

❖ **LOT 2**

La procédure étant la même, soulignons qu'une erreur arithmétique a été décelée dans l'offre de CREC7 qui pour le total général a donné le montant de **7.000.852,22 \$** au lieu de **8.324.466,30 \$** après correction, soit un écart de **1.323.613,02 \$**.

Quant à la vérification de la conformité aux spécifications techniques, du délai d'exécution des travaux et à la vérification à posteriori des capacités à exécuter le marché, les Entreprises sont conformes.

De ce fait après vérification post qualification de l'offre jugée la plus avantageuse est celle de l'Entreprise **CREC7** pour un montant de **8.324.466,30\$**.



B. Suivant le mode de financement par l'Administration et l'Entreprise:

Pendant l'examen des offres, l'autorité contractante s'est trouvée confrontée aux difficultés financières pour financer ce projet. Aussi, parallèlement à la procédure déjà engagée, l'autorité contractante a écrit aux entreprises soumissionnaires pour leur demander si elles acceptaient la possibilité, pour elles, de participer au financement du projet à hauteur de 40 % contre 60 % pour l'Administration. Les trois entreprises suivantes ont répondu positivement: CREC 7, CREC 8 et CGCD tandis que SZTC y a renoncé. Les trois entreprises ont fait leurs propositions financières en cas de préfinancement, par elles, des travaux ainsi envisagés. Ces propositions ont fait objet de l'examen par la sous commission d'analyse et les résultats sont repris ci-dessous.

❖ LOT 1

La procédure d'analyse étant la même, il y a lieu de faire remarquer que pour ce lot, et concernant ce mode de financement, l'Entreprise CREC 7 a renoncé à ce marché. Par conséquent, seules deux (2) Entreprises ont adhéré à ce mode de financement, à savoir CREC 8 et CGCD.

- ◆ L'Entreprise CREC8 qui avait proposé dans son offre le montant de **7.000.564,59 \$** a révisé son coût total qui passe à **12.000.000 \$** en indiquant les modalités de paiement et de remboursement par les deux parties. Les modalités se présentent de la manière suivante :

Soumissionnaire	Montant du marché	Préfinancement 40%	Intérêt sur les 40% de préfinancement		
CREC8	12.000.000	4.800.000	Si remboursement en 1 an	11%	528.000
			Si remboursement en 2 ans	22%	1.056.000

Avant de démarrer les travaux, toutes les deux parties doivent prépayer 30% du montant total.

- ◆ L'Entreprise CGCD qui avait proposé dans son offre le montant de **6.792.470,32 \$** a révisé son coût total passant ainsi à **8.997.995\$** en indiquant les modalités de paiement et de remboursement par les deux parties. Les modalités se présentent de la manière suivante :

Soumissionnaire	Montant du marché	Préfinancement 40%	Intérêt sur les 40% de préfinancement		
CGCD	8.997.995\$	3.599.198\$	1 ^{ère} tranche (20%) 1 an après achèvement	5%	89.979,95
			2 ^{ème} tranche (20%) an après achèvement	5%	89.979,95

❖ LOT 2

Seules deux (2) Entreprises ont accepté ce mode de financement à savoir :CREC 8 et CREC 7.

- ◆ L'Entreprise CREC 8 qui avait proposé dans son offre le montant de **5.684.178,48 \$** a révisé son cout total qui passe à **9.000.000 \$** en indiquant les modalités de paiement et de remboursement. Les modalités se présentent de la manière suivante :

Soumissionnaire	Montant du marché	Préfinancement 40%	Intérêt sur les 40% de préfinancement		
CREC8	9.000.000	3.600.000	Si remboursement en 1 an	11%	396.000
			Si remboursement en 2 ans	22%	792.000

- ◆ L'Entreprise CREC7 a maintenu le montant de 8.324.466,30 proposé dans son offre.

Soumissionnaire	Montant du marché	Préfinancement 40%	Intérêt sur les 40% de préfinancement
CREC7	8.324.466,30	3.329.786,52	RAS

V. CONCLUSION



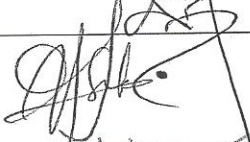
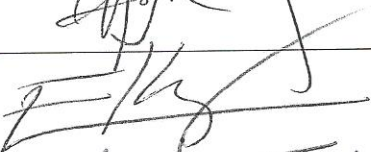
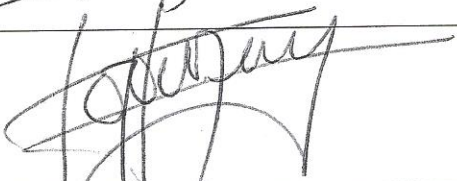


De ce qui précède, la Commission de Passation des Marchés a validé le rapport de la sous commission d'analyse moyennant des amendements et corrections que la sous commission d'analyse doit prendre en compte pour le rapport final et attribue le marché des travaux de réhabilitation de la RN1, tronçon Mbuji –Mayi-Kananga (183 km) dans les Provinces du Kasai Oriental et du Kasai Central de la manière suivante :

- Lot 1: Mbuji Mayi –Lac Mukamba (93 km) à l'Entreprise **CGCD** pour un montant de **8.997.995,50 \$** et un délai d'exécution de **12 mois**.
- Lot 2: Kananga-Lac Mukamba (90km) à l'Entreprise **CREC7** pour un montant de **8.324.466,30 \$** et un délai d'exécution de **15 mois**.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la séance a levé celle-ci à 13h20' En foi de quoi, le présent procès-verbal a été dressé, en cinq exemplaires originaux.

Fait.à Kinshasa, le 13 octobre 2016.

Pour la Commission de Passation des Marchés

N°	PRENOM ET NOMS	SIGNATURES
01	Alain MUKUNA MWEMBI	
02	Léonard SUPERE MONE VUENG	
03	Hélène SEKO MFUNDU	
04	Célestin EKOTO LOLEKE	
05	Delphin MATONDO NZUNGU	
06	Gabriel NSIMBA DIA-SAFU	
07	Flore M'VUEMBA MALOMBA	A.  #69F.

**PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS N°003/OR/DG/DMA/DMIR/2016
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE RN1 TRONCON MBUJI-
MAYI - KANANGA (183 km) PAR LA COMMISSION DE PASSATION DES
MARCHES**

I. PREAMBULE

L'an deux mille seize, le huitième jour du mois de juillet, sous la présidence de Monsieur **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés de l'Office des Routes, en l'absence du Directeur Général empêché, il s'est tenu dans la salle des réunions « Jean Baudoin » de l'Office des Routes, une séance de la Commission de Passation des Marchés, pour l'ouverture des offres relatives aux travaux de réhabilitation de la RN1, tronçon Mbuji Mayi –Kananga (183 km) dans les Provinces de Kasai Oriental et Kasai Central.

II. ETAIENT PRESENTS :

- Mr. **Alain MUKUNA MWEMBI**, Directeur de la Gestion des Marchés, Président de la séance, représentant le Directeur Général empêché ;
- Mr. **José EKWAMBENGO**, Directeur, Chef de Département des Ponts et Chaussées, membre ;
- Mr. **NSIMBA DIA SAFU**, Chef de Division Chaussées, représentant le Directeur des Chaussées, empêché, membre ;
- Mr. **Oscar MUNYOLOLO**, Chef de Division, Chargé des Banques/DT représentant le Directeur, Chef du Département des Finances, empêché, membre ;
- Mme. **Olga MASUNDA NZUZI**, Chef de Service Contentieux administratifs et litiges divers, représentant le Directeur des Affaires Juridiques, membre ;
- Mme **Flore.M'VUEMBA MALOMBA**, Chef de Service /DMA, appui au Secrétariat de la Commission.

La séance étant publique, la Commission a également noté la présence des représentants suivants :

- **CGCD** : LI YUE Liliane (interprète) et yuz jia WEI ;
- **CREC 8** : TANG Jian (Directeur Général Adjoint) et Léon WU (Interprète) ;
- **CREC7** : Pascal LIU (Directrice commerciale) et Petit Soleil CHAI (interprète) ;
- **SZTC** : Vincent MINOS (Assistant du Directeur Général Adjoint) ;
- **EAS Sarl** : kambale kavene, Francois Mutombo, Lily Badibanga, Marcel Bukasa).



III. ORDRE DU JOUR

A l'ordre du jour était inscrit un seul point, à savoir, l'ouverture des offres relatives aux travaux de réhabilitation de la RN1, tronçon Mbuji Mayi –Kananga (183 km) dans les Provinces de Kasai Oriental et Kasai central.

IV. DEROULEMENT DE LA SEANCE

Le Président de séance a ouvert celle-ci à 14h40', après avoir vérifié que le quorum était atteint pour que la commission siège valablement.

Il a poursuivi en rappelant à l'attention des membres de la Commission, le seul point inscrit à l'ordre du jour de la présente session de la Commission de Passation des Marchés et que ce marché comprenait deux lots à savoir : Mbuji Mayi-Lac Mukamba et Lac Mukamba-Kananga.

Cela étant, le Président de la séance a procédé à l'ouverture des offres selon leur ordre d'arrivée.

La situation se présente comme suit :

N°	Soumis-sionnaires	Jour et heure de dépôt	Montant lu publiquement en \$ (Lot 1)	Montant lu publiquement en \$ (Lot 2)	Garantie en \$
01.	SZTC	Vendredi, le 08 juillet 2016 à 10h50.	Lot 1 : 19.887.390,06 Rabais inconditionnel 5% 18.893.020,56	19.843.949,44	Lot1 : 50.000 Lot2 : 50.000
02.	CGCD	Vendredi, le 08 juillet 2016 à 11h25.	4.902.957,18	-----	Lot1 : 50.000
03.	CREC 8	Vendredi, le 08 juillet 2016 à 11h30.	7.007.564,59	5.684.178,48	Lot1 : 50.000 Lot2 : 50.000
04.	CREC 7	Vendredi, le 08 juillet 2016 à 11h36.	8.999.146,75	7.000.853,22	Lots 1 et 2 : 100.000

A l'issue de l'ouverture des plis, le Président a demandé aux représentants des différentes entreprises s'ils avaient des questions à poser, aucune question n'a été posée.



Ensuite la Commission a désigné les personnes suivantes pour faire partie de la Sous Commission d'analyse :


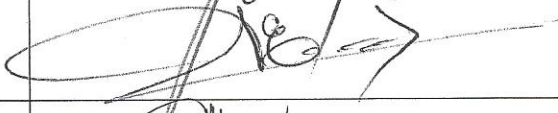


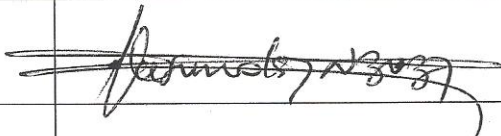
- Monsieur **NSIMBA DIA SAFU** Chef de Division /DPC, Président ;
- Monsieur **KULUMBI AYITSHIR Damas**, Chef de Division/DMA, membre ;
- Monsieur **KIBONGO MUKIENGE**, Chef de Division/DP ; membre
- Monsieur **BALU MVIOKI**, Contrôleur des travaux /DPC, membre
- Madame **MASUNDA NZUZÍ Olga**, Chef de Service /DAJ, Rapporteur.

Cette sous Commission dispose d'un délai maximum de cinq (5) jours pour déposer le rapport, soit au plus tard le mardi 19/07/2016 à 14h00'.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 15h10'. En foi de quoi, le présent procès verbal a été dressé en cinq exemplaires originaux.

Fait à Kinshasa, le 08/07/2016.

Pour la Commission de Passation des Marchés

N°	PRENOM ET NOMS	SIGNATURES
01	Alain MUKUNA MWEMBI	
02	José EKWAMBENGO	
03	NSIMBA DIA SAFU	
04	Oscar MUNYOLOLO	
05	Olga MASUNDA NZUZI	
06	Flore M'VUEMBA MALOMBA	